



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 16ème législature

### Impact de l'augmentation du prix de l'électricité pour les meuniers

Question écrite n° 6922

#### Texte de la question

M. Jean-Pierre Cubertaon attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et du tourisme sur la situation des meuniers face à l'augmentation du prix de l'électricité. Le secteur agroalimentaire a connu des difficultés d'approvisionnement en raison de la pandémie de la covid-19 et a été tributaire de la volatilité des cours des matières premières après le déclenchement de la guerre en Ukraine. Les meuniers sont particulièrement en difficulté, alors qu'ils connaissent des marges et une rentabilité parmi celles les plus faibles du secteur. La forte augmentation du prix de l'électricité représente à cet égard un enjeu supplémentaire pour ces entreprises qui connaissent un accroissement de leurs déficits, voire une menace de cessation d'activité. M. le député salue les mesures récemment décidées à l'instar du bouclier tarifaire, de l'amortissement électricité ou du plafonnement du prix de l'électricité. Il lui demande néanmoins s'il serait possible d'aller plus loin afin de soutenir une filière qui, de l'agriculteur au boulanger, en passant par le meunier, œuvre chaque jour pour nourrir les Français et faire rayonner le patrimoine culinaire français.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Cubertaon](#)

**Circonscription :** Dordogne (3<sup>e</sup> circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6922

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** Petites et moyennes entreprises, commerce, artisanat et tourisme

**Ministère attributaire :** Agriculture et souveraineté alimentaire

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 avril 2023](#), page 3028

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)